

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Hebdomadaire**
Audience : **7000**
Sujet du média : **Economie-Services**



Edition : **03 octobre 2022 P.20-20**

Journalistes : -

Nombre de mots : **661**

31 AGENDA

DU 4 AU 13 OCTOBRE 2022

JUSQU'AU 10 OCTOBRE

La Foire internationale de Metz revient pour une 87e édition. Durant onze jours, le Parc des expositions de l'Eurométropole de Metz rassemble plus de 400 exposants.



Il devient le creuset d'une effervescence réunissant tous les acteurs institutionnels économiques de La Grande Région. Temps fort annoncé : l'exposition Au cœur de l'Olympisme sur près de 1 200 m² conçue avec L'AVCO (Association voyage au Cœur de l'Olympisme). Plus d'infos via le lien : <https://www.foiredemetz.com/fr>

MARDI 4 OCTOBRE

Grand Test, couveuse d'entreprises, organise, à partir de 9 h 30 au Pôle entrepreneurial du site Saint Jacques de Maxéville une réunion d'information pour faire découvrir le principe de couveuse d'entreprises. Dans le cadre d'un parcours échelonné de six à trente-six mois, le couvé lance son activité suivant un cursus adapté répondant à ses besoins et ses objectifs. Au programme : faire grandir son projet, se former, structurer les outils nécessaires et sécuriser son démarrage d'activité. Plus d'infos via le mail : contact@alexis.fr.

MERCREDI 5 OCTOBRE

L'unam (Union nationale des aménageurs) organise, au centre de Congrès Prouvé de Nancy, son assemblée générale. Au pro-

gramme : rencontres, remise des trophées de l'aménagement et dîner de gala. Manifestation sur invitation. Plus d'infos via le lien : <https://unam-territoires.fr/>

JEUDI 6 OCTOBRE

La Fédération de BTP de Meurthe-et-Moselle organise, à partir de 17 heures dans les Grands salons de l'Hôtel de ville de Nancy son assemblée générale annuelle.



Une conférence sur le thème : «La transmission d'entreprise» assurée par le conférencier Denis Coquet clôturera cet événement annuel. Manifestation sur invitation.

DU 6 AU 7 OCTOBRE

Les Assises nationales du foncier et des territoires se tiennent au Centre de congrès Prouvé de Nancy.



Co-organisés par Business Immo et le Lifti (Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes), cette nouvelle édition affiche comme thème général : «Gérer les risques : des stratégies foncières». Au programme : transformation du bâti et des territoires, coopéra-

tion entre Les territoires et Les acteurs de la ville ou encore la construction d'un nouveau pacte foncier. Plus d'infos via le lien : www.anft.fr

VENDREDI 7 OCTOBRE

L'Agence de développement Terres de Lorraine inaugure, à partir de 12 heures au centre d'activité Ariane de Neuves-Maisons un Créa Lab Féminin. Ce dispositif est ciblé sur les femmes entrepreneures en création, reprise ou créée depuis moins de trois ans sur le territoire de Terres de Lorraine. Manifestation sur invitation.

MERCREDI 12 OCTOBRE

Metz Technopôles, en partenariat avec le cabinet Fidal organise, à partir de 8 h 15 au Cescom de Metz, un atelier de l'actualité juridique. Thème annoncé : «Le régime optionnel du groupe TVA». Il verra l'intervention de Maître Morini-Chantreau, avocate associée spécialiste en droit des associations et Maître Detto, avocate du département droit fiscal du cabinet Fidal. Plus d'infos via le mail : myreseau@metztechnopoles.fr.

DU 12 AU 13 OCTOBRE

DeveCo, en partenariat avec Lorr'Up, l'agence de développement économique de Nancy Sud Lorraine, organise au centre de congrès Prouvé de Nancy le forum DeveCo. Fil rouge annoncé : «Les territoires sont dans la place». L'événement est dédié aux professionnels de l'attractivité et du développement économique. Il s'affiche comme une occasion de réseauter, de s'informer, de se former et d'échanger sur les principaux enjeux touchant la communauté des développeurs économiques. Plus d'infos via le lien : <https://www.forum-deveco.fr/>

JEUDI 13 OCTOBRE

Grand Test, couveuse d'entreprises, organise, à partir de 9 h 30 à Bliida à Metz, une réunion d'information pour faire découvrir le principe de couveuse d'entreprises. Dans le cadre d'un parcours échelonné de six à trente-six mois, le couvé lance son activité suivant un cursus adapté répondant à ses besoins et ses objectifs. Au programme : faire grandir son projet, se former, structurer les outils nécessaires et sécuriser son démarrage d'activité. Plus d'infos via le mail : contact@alexis.fr.

